

Liste de vérification pour la protection contre les inondations dans les sous-sols

Prenez ces mesures pour réduire le risque d'inondation de votre sous-sol et pour réduire le coût du nettoyage après une inondation. N'oubliez pas de vérifier auprès de votre municipalité l'existence de subventions pour la protection contre les inondations dans les sous-sols. Renseignez-vous auprès de votre assureur au sujet des rabais accordés si vous prenez des mesures pour réduire les risques d'inondation.

1. Assurez la protection contre les inondations de votre maison au moins deux fois par année

PRINTEMPS AUTOMNE

- Enlevez les débris de l'égout pluvial
- Nettoyez les gouttières
- Testez la ou les pompe(s) de puisard et la batterie de secours
- Nettoyez le clapet antiretour d'eau
- Entretenez la plomberie, les appareils électroménagers et les accessoires
- Testez les alarmes d'inondation

2. Gardez l'eau hors de votre sous-sol

- Corrigez le nivellement pour diriger l'eau à au moins 2 m de votre fondation
- Prolongez les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards pour diriger l'eau à au moins 2 m de distance de votre fondation ou à la rigole de drainage la plus proche
- Installez des couvercles de soupiraux
- Installez des soupiraux 10 à 15 cm au-dessus du sol et scellés à la fondation
- Installez des fenêtres de sous-sol résistantes à l'eau
- Installez un clapet antiretour (engagez un plombier et obtenez les permis requis)

3. Préparez-vous à enlever l'eau de votre sous-sol le plus rapidement possible

- Enlevez les obstructions au drain de plancher du sous-sol
- Installez une pompe de puisard de secours et une batterie

4. Protégez vos biens personnels dans votre sous-sol

- Entreposez les objets de valeur dans des contenants étanches ou retirez-les du sous-sol
- Entreposez les matières dangereuses (peintures, produits chimiques) dans des contenants étanches ou retirez-les du sous-sol
- Ne laissez pas les objets électroniques au sol
- Choisissez des tapis amovibles et du mobilier dont les pattes sont en bois ou en métal

Remarque : Toutes ces mesures ne s'appliquent pas nécessairement à chaque maison. Le fait de suivre ces étapes ne garantit pas la prévention des inondations.